



## *Saint Caprais de Lerm*

### Le mot du maire :

Pour ses chantiers, votre municipalité s'est appuyée sur le projet « COEUR DE VILLAGE » qu'elle a mis en œuvre depuis les dernières élections municipales.

La première application a été la requalification de l'entrée du village, qui maintenant a pris sa dimension définitive avec la construction du bâtiment devant accueillir les services et commerces à venir.

La première tranche du bâtiment s'intègre également dans la volonté d'accueillir de nouvelles familles et particulièrement de jeunes couples. Après avoir favorisé l'accueil des jeunes enfants à l'école avec la création de la maternelle, l'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) permettra aux parents de confier leurs enfants, dès le plus jeune âge, à des personnes compétentes et qualifiées. Le local sera opérationnel dès les dernières formalités d'agrément obtenues.

Après l'entrée du bourg, l'effort de votre municipalité se porte maintenant sur le bâti ancien du village par une revitalisation de ce secteur vieillot qui se désertifie et se meurt. Pour se faire, et ne pas amputer lourdement les finances communales, la décision a été prise de s'appuyer sur l'établissement foncier de l'Agglomération d'Agen, à l'instar de ce qui a été fait à l'entrée du bourg, pour acheter la propriété IMBERT, dans le cadre du droit de préemption urbain que la commune a fait valoir.

2017 s'achève et je vous souhaite tous mes vœux de bonne et heureuse année pour 2018. Que 2018 vous apporte la réussite dans votre vie familiale et professionnelle et surtout la meilleure santé possible. Je vous donne rendez-vous le 14 janvier à la salle des fêtes pour vous présenter les vœux de la municipalité autour du verre de l'amitié.

Jean-Paul PRADINES

### Sommaire

Page d'accueil	Page 1
Infos municipales	Pages 2 à 5
Infos...infos ..	Page 6 à 7
La vie au village	Pages 8 à 11
Etat Civil	Page 12
Dates à retenir	Page 12

### Heures d'ouverture de la Mairie

Téléphone : 05 53 95 50 94  
Mail : stcaprais47@orange.fr

Site internet :  
<http://stcapraisdelerm.pagesperso-orange.fr/>

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30  
Mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30  
Les 1er, 3ème et 5ème samedi du mois  
de 9h00 à 12h00

**Contact avec Monsieur le maire**  
de préférence sur rendez vous



# Infos municipales

## **Modification des rythmes scolaires**

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Une demande de dérogation a été faite et acceptée par l'inspecteur de l'académie pour l'ensemble du RPI. La semaine d'école est ramenée à 4 jours à compter de la rentrée scolaire.



## **Tarifs communaux 2018**

### **Tarifs Salle des Fêtes :**

Pour les habitants de la commune : 80 €

Tarif valable pour une seule location dans l'année civile

Pour les habitants hors commune : 370 €

Pour les associations de la commune :  
gratuit

Chauffage du 15 octobre au 15 avril : 35 €

### **Tarifs cimetière :**

Concession : 50 € / m<sup>2</sup>

Columbarium : emplacement 600 €

### **Tarifs photocopies :**

Document scolaire noir et blanc : gratuit

Copie noir et blanc : 0,15 € /copie

Copie couleur : 0,50 € / copie

### **Garderie mercredi :**

Forfait 1 enfant : 5 € par demi-journée et 8 € par journée

Forfait 2ème enfant et plus : 4 € la demi-journée et 7 € la journée

Application du même tarif pour les collégiens

### **Garderie matin/soir :**

Forfait 1 enfant : 7 € le mois

Forfait 2ème enfant et plus : 4 € le mois

### **Cantine :**

Repas enfant : 2,50 €

Repas adulte : 4 €



## **Projet de construction**

### **Immeuble IMBERT**

La commune de Saint Caprais de Lerm souhaite réaliser une opération d'aménagement du centre bourg avec la réhabilitation de l'immeuble IMBERT par la création d'un parking et la rénovation des logements. Une partie de la parcelle de cet immeuble sert de parking de l'église depuis 1970 en accord avec l'ancien propriétaire.

Pour réaliser ce projet, elle achète, par le biais de l'Établissement Public Foncier Local Agen Garonne, cette propriété. Le Conseil d'Agglomération d'Agen et le d'Administration de l'EPFL ont donné leur accord. Cette acquisition est réalisée pour un montant de 48 000 € auquel s'ajoutent les frais de notaires et assurances.



## **Fissures sur les habitations**

Certaines habitations sont dégradées par des fissures dues aux retrait/gonflement des argiles. Si vous êtes concernés, vous pouvez faire une déclaration à la mairie avec les photos des dégâts occasionnés. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle va être déposée début 2018.



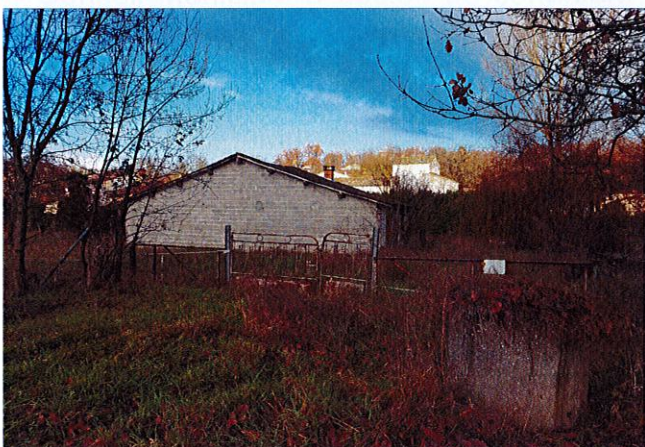


# Infos municipales

## **Propriété GRABE défaut d'entretien**

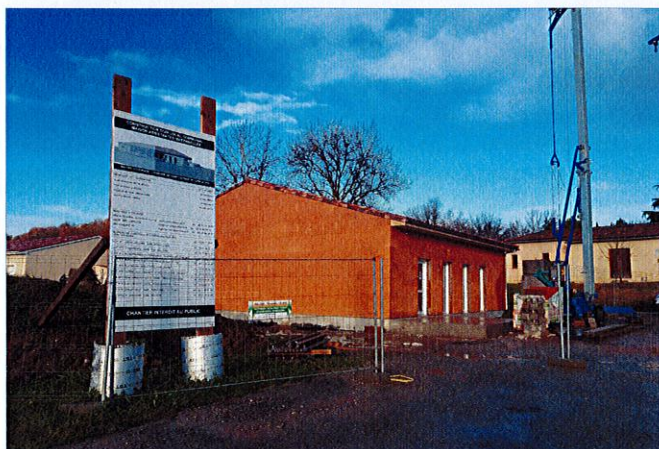
Depuis début 2016 le terrain de Monsieur GRABE n'est plus entretenu. Monsieur le Maire a envoyé plusieurs courriers en vain. Un procès-verbal pour non entretien d'un terrain en zone d'habitation a été rédigé le 15 novembre 2016. Le 20 novembre 2016, Monsieur le Maire a pris un arrêté mettant en demeure le propriétaire à réaliser l'entretien d'un terrain en zone d'habitation.

Malgré toutes ces démarches, le terrain n'est toujours pas entretenu. Monsieur le Maire vient de saisir le procureur de la République.



## **Maison des Assistantes Maternelles**

Les travaux seront terminés en début d'année. Les assistantes maternelles pourront accueillir les jeunes enfants dès que l'agrément leur aura été délivré.



## **Demande de subvention Eglise**

Le service des Bâtiments de France souhaitait connaître le devenir de l'église de Margasteau. Le propriétaire interrogé indique qu'il a pris contact avec une association de Chantier d'Eté pour planifier la rénovation de cet édifice.

Concernant l'église du bourg, le service des Bâtiments de France conseille de faire une demande de subvention pour les travaux de rénovation de la toiture.



## **Accueil de loisirs de Lafox**

La fermeture de l'accueil de loisirs est effective depuis le 31 août 2017.

Le centre de Saint Ferréol accepte tous les enfants les mercredis et pour les vacances scolaires. Ce centre appartient au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU ) composé des communes de Bon Rencontre, Boé, Castelculier et Pont du Casse. Il est géré par l'association A.L.I.J.P.A.

Les effectifs sont à la hausse.

Les charges de fonctionnement s'élèvent actuellement à 37 €/jour/enfant.

Il est demandé une participation de 19/jour/enfant pour les communes, le solde étant à la charge des parents.

Pour la commune de Saint Caprais de Lerm la dépense sera doublée en 2017 (6000 €) du fait de l'augmentation de la participation financière et de la fréquentation.





# Infos municipales

## **L'Agglomération d'Agen modification des commissions**

L'Agglomération d'Agen a décidé de modifier la commission permanente « Environnement, collecte et traitement des déchets, cadre de vie et développement durable » en la scindant en deux commissions.

La commission d'origine est renommée « Collecte et Traitement des déchets » et la nouvelle commission créée est nommée « Environnement et Développement Durable ».

Monsieur Pierre DULEWSKI, représentant de l'ancienne commission sera le représentant de ces deux nouvelles commissions. Monsieur Volker OTLINGHAUS sera son suppléant.

Une nouvelle commission a également été créée pour mieux répondre aux besoins des petites communes « Centres bourgs, commerces et services en milieu rural », dont les représentants seront prochainement désignés.



## **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

Le contrôle de légalité a fait un recours gracieux auprès de l'Agglo d'Agen afin qu'elle retire certaines zones portant atteintes soit au principe d'urbanisation maîtrisée et de gestion économe des sols, soit aux espaces agricoles, soit à la sécurité des personnes et des biens, soit aux paysages.

La commune est concernée par 4 parcelles situées à La Courte, las Courrèges, Campatou, et Fiole.

Un seul recours a été pris en compte. Il s'agit un terrain enclavé entre 2 maisons au lieu-dit « Campatou ».

Pour les 3 autres, les avis défavorables ont été maintenus par l'Etat. Sur l'ensemble des 31 communes, 85 terrains sont concernés.

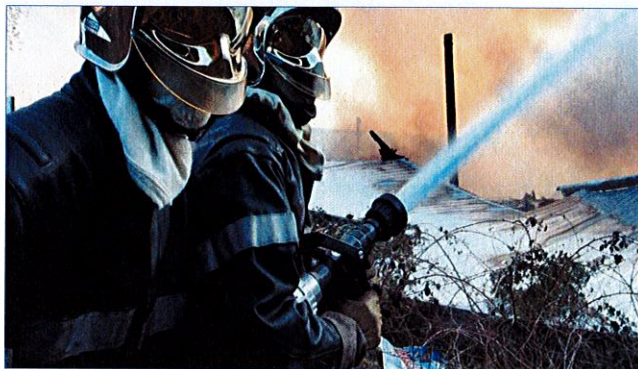
Le bureau de l'Agglomération d'Agen a décidé de maintenir la constructibilité de tous les terrains ayant reçu un avis défavorable de l'Etat. Par conséquent, chaque recours risque de faire l'objet d'une procédure auprès du tribunal administratif.

## **Grave incendie au village**

Une famille Saint-Capraisienne a été victime d'un incendie qui a détruit leur habitation en pleine nuit, pendant leur sommeil. Les dégâts causés dans la maison sont énormes, ils ont tout perdu, n'ayant eu le temps que de fuir sans rien pouvoir sauver, ni papier, ni vêtement.

Afin d'aider cette famille qui a besoin de se relever, nous faisons un appel à la générosité de nos concitoyens pour une collecte de fonds.

Si vous souhaitez aider sous une forme quelconque cette famille, nous vous proposons de le faire par l'intermédiaire de la mairie.



## **Travaux sur la Voie Communale N°1**

Une première tranche de travaux sur la voie communale n°1 a été réalisée par un renforcement des petits rayons avec pose de bordures franchissables, aménagement des bas côtés et pontage de fossés.

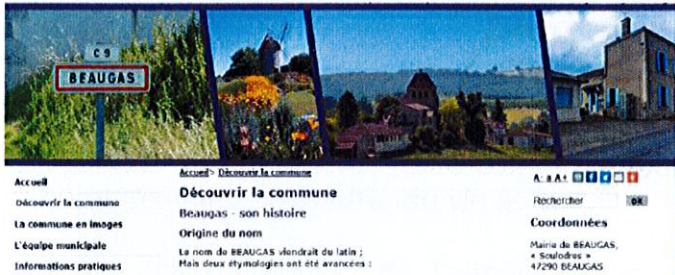
Ces travaux (104 000 €) ont été financés entièrement par l'agglomération d'Agen.

La 2ème tranche et le revêtement général de l'ensemble sont prévus en 2018 par l'Agglomération d'Agen pour 230 000 €.





# Infos municipales ...



## Nouveau site internet

Le site internet de la commune va être modernisé et « relooké ».

Le Centre Départemental de Gestion (CDG) dispose d'un service qui propose une aide à la gestion des sites internet pour les collectivités locales.

Le Conseil Municipal a décidé de confier cette gestion au CDG.

Celui de Saint Caprais ressemblera dans sa forme à celui de Beaugas.

Il contiendra des informations générales comme les comptes rendus des conseils municipaux, les informations pour l'école, ...



Une page Facebook a été créée pour la commune et est alimentée pour les événements instantanés.

Pour vous y connecter, recherchez la page « commune de Saint Caprais de Lerm »

## Entrée du village



L'entrée de notre village est maintenant égayée par une banderole de bienvenue qui annoncera les manifestations à venir.

Petit à petit le projet  de village avance.



Il est à **nouveau demandé** aux habitants de rentrer leur poubelle après passage de la collecte pour offrir une vision propre de la commune.

## Adressage des habitations



Vos adresses d'habitations sont maintenant conforme aux recommandations de la Poste et aux directives nationales pour être éligible au très haut débit prévu pour 2020.

Les bases de données nationales, les outils de navigation, se mettent à jour progressivement. Des plaques avec votre numéro vous ont été remises.

**Certains habitants ne sont toujours pas venus chercher leur numéros. Merci de remédier rapidement à cet oubli.**

Une carte du village est en cours d'impression et fera l'objet d'une diffusion aux habitants avec inauguration officielle qui nous permettra de remercier nos sponsors.

## Qualité de l'air intérieur



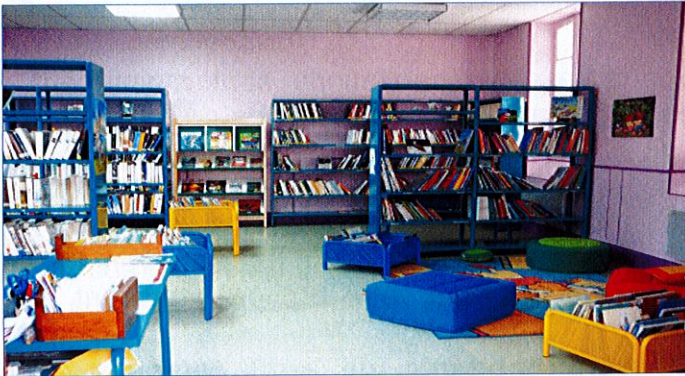
Une réunion organisée par l'Agence Régionale de la Santé a permis d'apporter les informations nécessaires sur les **obligations réglementaires** qui incomberont dès le **1er janvier 2018** aux **établissements publics** recevant des **jeunes enfants** en terme de surveillance de la **qualité de l'air intérieur**.

Elle a aussi permis d'apporter des précisions sur les « bonnes pratiques » en matière d'entretien des locaux : aération, méthodes de nettoyage, utilisation de **produits moins polluants...**

Dès **2018**, les mesures de surveillance de l'air intérieur concerneront donc les établissements recevant les 0-3 ans. Cette surveillance s'étendra en **2020** à tous les établissements scolaires, puis en **2023** à tous les établissements accueillant du public.

La démarche entreprise pour les enfants de notre commune, propose une amélioration de l'usage des produits d'entretien, une réflexion sur le changement des habitudes et une sensibilisation à utiliser des produits plus « naturels » .





## **Bibliothèque « Serge Montigny »**

Les bénévoles de la bibliothèque vous reçoivent toute l'année les samedis de 9 h 30 à 12 h 30 et les mardis (sauf pendant les vacances scolaires) de 15 h 30 à 18 h 30.

La Médiathèque Départementale de Villeneuve-sur-Lot permet d'échanger une grande partie des livres et des CD tous les 6 mois et la bibliothèque investit régulièrement dans l'achat de nouveaux ouvrages.

Nous remercions chaleureusement tous nos adhérents qui nous soutiennent depuis de longues années et nous serions très heureux d'accueillir de nouvelles inscriptions et de nouveaux bénévoles.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous abonner au plaisir de lire.

## **Petites annonces ....**

**Il est proposé une nouvelle activité :**  
**Variétés françaises et anglaises.**

Rendez vous tous les lundis de 19h00 à 20h00 à la salle des fêtes de Saint Caprais.

Une participation de 4 € par séance est demandée.  
La première séance est gratuite.



Renseignement :  
Lucien Hertmanni  
Tél : 06-08-16-94-84



Le jeudi 7 décembre, les enfants de Saint Caprais ont reçu les bénévoles de l'association Prévention Routière pour leur expliquer la conduite à tenir dans un bus, ( que ce soit pour la navette du RPI comme pour les déplacements pour les sorties....) où mettre son cartable, comment sortir en cas de danger, pourquoi mettre la ceinture .. Les enfants de Sauvagnas auront également cette formation en début d'année.





## *Bilan des actions de vos élus à mi-mandat*

Lors des dernières élections municipales, en mars 2014, vous nous avez confié un mandat : « faire évoluer notre commune tout en respectant son cadre de vie ».

Il est des moments de l'année ou nous souhaitons faire le bilan de l'action communale.

Le projet « **Cœur de Village** »  est ainsi né pour garder à l'esprit nos engagements et y donner un sens général et global.

Nous avons ainsi défini plusieurs axes majeurs

### **Améliorer le cadre de vie. Pérenniser les structures scolaires. Développer l'attractivité de la commune**

Pour chacun de ces axes, nous avons porté et mis en œuvre les **projets** suivants :

#### 1/ Cadre de vie :

– Déplacement du local communal du centre du village vers Lombréré (ex bâtiment Boldini) pour ne plus exposer les habitants du lotissement de l'Autheronne aux nuisances sonores et visuelles.

– Prémption de la vente de la Maison IMBERT pour une revalorisation des abords de l'Église et du bâti ancien



– Création de l'aire loisir avec la mise en place du terrain Multisports « City Stade » qui permet à tout un chacun, petits et grands, de pouvoir se retrouver et partager un bon moment ensemble. A cela se sont ajoutés les 2 terrains de boules.

– Mise en place de la signalétique postale des hameaux, routes et autres lieux-dits, pour pouvoir sécuriser les déplacements de l'ensemble des services de l'état mais aussi pour permettre à tous de se repérer.

– Implantation d'un panneau très visuel de «communication» à l'entrée du village pour bien définir notre identité de commune rurale et une meilleure information des activités communales.

– Réfection de la toiture de l'Eglise.

#### 2/ Pérenniser les structures scolaires :

– Mise en place du regroupement pédagogique avec la commune de Sauvagnas.

– Maintien et développement des activités scolaires.

– Évolution de la cantine par la mise en place d'un service spécifique et de grande qualité, tout en maintenant un coût acceptable pour tous.

#### 3/ Développer l'attractivité de la commune :

– Finaliser les abords et l'infrastructure du Lotissement de l'Autheronne.

– Lancement de la 1<sup>ière</sup> tranche des travaux du bâtiment communal pour accueillir la Maison des Assistantes Maternelles.

– Lancement d'une brochure communale identifiant tous les chemins communaux, accessibles à tous et permettant aux randonneurs de découvrir notre belle commune.

Il reste encore de nombreuses actions à mener avant les prochaines échéances municipales qui auront lieu au printemps 2020.

Nous ne manquerons pas à travers le bulletin municipal de vous en donner les grandes lignes directrices et bien sûr en fin de chaque année de vous en faire le bilan.



# La vie au village



## Kermesse des écoles



Le mois de juin annonce traditionnellement les vacances de nos enfants et surtout la fête des écoles. Cette année, celle-ci a eu lieu à Sauvagnas pour le RPI St Caprais de Lerm-Sauvagnas, le 10 juin. Les enfants, de nombreux parents et grands-parents se sont rassemblés dès 15h dans la cour de l'école pour une kermesse avec de nombreux jeux (chamboule tout, pêche aux canards, tir au but, etc...). Bravo aux maîtresses et maîtres d'école ainsi qu'à Sonia et Sylvie pour l'organisation pour cet après-midi festif.



Merci également à l'Association des parents d'élèves qui assurait le repas dansant du soir.



## Chantier citoyen

Du 12 au 17 juillet, 7 jeunes (filles et garçons) de la commune, sont venus participer à un « chantier citoyen ». Durant les matinées, ils ont repeint le portail du cimetière, la grille du monument aux morts et les 3 abris bus sous le contrôle de Thierry. Les après-midis étaient consacrés aux activités de loisirs. Encadrés par 2 adultes, ils ont participé à une randonnée, un parcours d'orientation, découvert le bowling, l'accrobranche et le Bubble Foot. L'Agglo d'Agen a participé financièrement à hauteur de 1000 € pour cette animation.





# La vie au village



**Le village a célébré la fête de la musique, le vendredi 16 juin en soirée à la salle des fêtes, organisée par l'association des parents d'élèves du RPI St Caprais de Lerm-Sauvagnas. Plusieurs groupes locaux ont démontré leur talent de chanteur et de musicien. Lors de cette soirée, la vente de grillades et de frites étaient proposés aux mélomanes.**



## La Kokolo



**L'association « KOKOLO » organisait sa traditionnelle randonnée, le dimanche 10 septembre. Un parcours de 12 km sur les chemins de St Caprais de Lerm et de Bon-Encontre était proposé aux marcheurs avec un ravitaillement du côté du château de « Castelnoubel » servi par Bertrand et Pierrot.**



**Un pique-nique pris dans les bois de « Lagaysse » concluait cette matinée sportive.**





# La vie au village

**Rentrée  
scolaire**

**2017/2018**



Après 2 mois de vacances, les enfants ont repris le chemin de l'école, lundi 4 septembre. Cette année, 64 élèves sont accueillis à St Caprais (21 en TPS-PS-MS avec Mme Laetitia FRAGA DE JESUS, 25 en MS-GS avec Mme Zoé HENRI, directrice, et 18 en CP-CE1 avec M. Antonio GONZALES. Sauvagnas accueille 42 enfants du CE1 au CM2 avec Mme BUISSON et M. SAUBESTY, directeur. L'organisation du temps scolaire a

été modifié, St Caprais : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30. Une garderie a lieu le mercredi à l'école maternelle de St Caprais de 7h30 à 18h30 (avec repas) ouverte aux enfants scolarisés dans les 2 écoles. Un bus fait la navette entre les 2 écoles, le matin et le soir. Les menus de la cantine sont sur le site de la mairie.

## Abris bus

Un nouvel abri bus a été créé (en remplacement de celui du bourg) pour les collégiens et lycéens. Il se situe au niveau de la sortie du parking derrière la salle des fêtes (rue de l'Autheronne).



Une plate forme de ralentissement a aussi été créée afin de sécuriser la montée et la descente des enfants.



## Respecter le stationnement :

Le marquage des places handicapées vient d'être fait. Il est obligatoire de les respecter sous peine d'amende.





# La vie au village

## Fête du village

*Du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre s'est déroulé la fête du village organisé par le comité des fêtes.*

*Vendredi soir, la belote avait lieu dans la salle des fêtes avec de nombreux lots. Samedi matin, une balade (malgré la pluie) était organisé par la bibliothèque et le CEDP 47 (Centre d'Etude et de Découverte de Paysage) sur le thème « patrimoine et paysages de nos chemins »*



*Un tournoi de foot et des jeux à l'ancienne avec le soutien de l'association « PER DOMAN » animaient l'après-midi.*

*Le soir, un repas était proposé par le comité des fêtes.*



*Les animations De la fête foraine.*



*Pendant tout le week-end, les artistes de la commune ont fait découvrir leurs œuvres dans la salle de la Mairie. Cette association se réunit tous les vendredis après-midi à la salle des associations (à côté de l'église).*







# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

Paul GUTKOWSKI  
Théa GUTKOWSKI

le 1er novembre 2017  
le 1er novembre 2017

*Toutes nos félicitations aux heureux parents*



## DÉCÈS

Madame Marie-Christine BILIEN épouse COLLARD le 22 octobre 2017  
Madame Annie PETIT épouse FARBOS le 18 décembre 2017

*Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille*

## MARIAGES



Hubert LEBRUN et Séverine BOLDINI le 17 juin 2017  
Paul DELAVEAU et Patricia MARTINAUD le 15 juillet 2017  
Pascal CHOPIN et Monique NEPLAZ le 5 août 2017  
Jean-Baptiste DARANTIERE et Hortense PIERRE le 9 septembre 2017

*Toutes nos félicitations aux heureux mariés*

## LES PROCHAINES DATES A RETENIR

Dimanche 14 janvier :  
Dimanche 18 février :  
En mars

Voeux du maire  
Inauguration de la MAM  
Galette de nos aînés

**Plus d'info sur**

<http://stcapraisdelerm.pagesperso-orange.fr>